



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2025/07

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

**COMMUNE D'ISSEL**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DOMAINE : 3**  
« Domaine et patrimoine»

Séance du Conseil Municipal du 11 février 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

**SOUS-DOMAINE : 3.1**  
« Acquisitions»

**Présents :** Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Stéphane SAOUMA, Frédéric DAUVIN, Axelle FOUGA, Sabrina MAHIEU, Myriam MECHRAOUI  
**Formant la majorité des membres en exercice.**

**OBJET :**  
Régularisation du Chemin d'En Record

**Absent s :**  
**Secrétaire :** Christophe BRUNEL,

**Le nombre de conseillers Municipaux en service est de : 11**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la situation du Chemin d'En Record :

- le Chemin d'En Record permet de desservir une habitation, la ferme d'En Record, et donne accès aux bois ;
- ce chemin part du Chemin de la Toune et aboutit au ruisseau de Richourdens, au sud de la parcelle C528 ;
- ce chemin est composé dans sa première partie d'une servitude sur les parcelles de M. Daniel THURIOS, cadastrées C 129 et C 118, sur une longueur d'environ 142 mètres, puis des parcelles entières de M. Claude CAUSSINUS, cadastrées C 535, C 534 et C 528, sur une longueur d'environ 250 mètres ;
- ce chemin est entretenu par la commune depuis de nombreuses années.

**CONVOCAION C.M. EN DATE DU :**  
**04/02/2025**

Les propriétaires, M. THURIOS et M. CAUSSINUS, sont favorables à une régularisation de ce chemin, et à une cession à l'euro symbolique à la Commune.

Cette cession implique de cadastrer l'emprise du chemin sur les parcelles de M. THURIOS, cadastrées C118 et C129. Cette opération a été évaluée à 1 500 € HT par le cabinet Géomètre Expert VALORIS.

**AFFICHAGE EN DATE DU :**  
**12/02/2025**

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE**

**APPROUVE** l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles composant l'emprise du Chemin d'en Record auprès de M. Daniel THURIOS et M. Claude CAUSSINUS ;

**APPROUVE** le devis présenté par VALORIS pour cadastrer l'emprise du chemin au droit des parcelles cadastrées C118 et C129 de M. THURIOS ;

**DU :**  
**12/02/2025**

**AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette acquisition.

**CERTIFIEE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :**

**ADOpte À L'UNANIMITE ;**  
VOTE CONTRE : 0.....  
S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

**PAR PUBLICATION LE :**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.  
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.  
A ISSEL, le 11 février 2025

AGEDI	Le secrétaire de séance Christophe BRUNEL
PAR DELEGATION	DANS PREFECTURE DE CARCASSONNE
LE : .....	Contrôle de légalité
(signature)	Date de réception de l'AR: 17/02/2025
011211101753-20250211-DE_2025_007-DE	



Le Maire d'ISSEL,  
Henri POISSON